

Équilibre
numériqueUsages
adaptésSécurité
en ligne

Guide du numérique en famille



Proposé par **Google** | **YouTube**



Charlotte
CAUBEL

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUPRÈS
DE LA PREMIÈRE
MINISTRE,
CHARGÉE DE
L'ENFANCE



En quelques années, le numérique s'est imposé dans le quotidien des familles, à tous les âges de la vie.

Formidable vecteur d'ouverture sur les autres et le monde, le numérique est aussi devenu un sujet de tension et d'inquiétude pour les parents : seuls 12 % d'entre eux se déclarent sereins quant à la consommation d'écran de leurs enfants¹.

Je partage ce sentiment. De l'exposition précoce à la pornographie à l'utilisation dévoyée des images et des données, des influences néfastes à l'incitation à se mettre en danger, les risques pour les enfants et les jeunes sont multiples. **La sécurité, la santé physique et mentale et les droits des enfants doivent être garantis dans la vie virtuelle comme dans la vie réelle.** Comment m'y prendre avec mon enfant ? Comment lui dire non ? Que dois-je faire s'il présente des troubles du sommeil ? S'il est harcelé sur les réseaux sociaux ? Ce sont autant de questions que nous nous posons en tant que parent, et pour lesquelles nous n'avons pas toujours de réponse. Face à la révolution des usages numériques et des réseaux sociaux, tous les acteurs publics et privés doivent continuer à accompagner les parents pour leur donner confiance dans leur capacité à éduquer et protéger leurs enfants.

Dès 2023, en France, les constructeurs de téléphones et tablettes devront ainsi installer sur tous les appareils un contrôle parental par défaut : ce sera un premier niveau de sécurité pour limiter le temps d'écran et l'accès à certains contenus. Sur le terrain, dans les écoles et les mairies, les associations animent des réunions tout au long de l'année pour partager les bonnes pratiques à mettre en place en famille. En ligne, les réseaux sociaux et sites Internet resteront vigilants au respect des droits de nos enfants. **Pour que le numérique en famille reste une source d'apprentissage, de divertissement, et de partage, retrouvez des conseils dans ce livret et sur le site jeprotegemonenfant.gouv.fr.** Pour que le numérique ne soit plus une source d'inquiétude, apprenons à nos enfants à surfer sur le Net comme nous leur apprenons à nager.

¹ Enquête IPSOS réalisée pour le Gouvernement du 12 au 16 janvier 2023 auprès d'un panel représentatif de 1 000 parents d'enfants âgés de 3 à 15 ans.

Le régulateur audiovisuel et numérique porte de longue date un engagement affirmé auprès des parents

afin de protéger les plus jeunes des risques liés à l'exposition aux écrans. Face à la multiplication de ces derniers – on en compte six en moyenne par foyer en France en incluant les smartphones –, la prévention est un enjeu central. Les experts relèvent en effet que l'utilisation des écrans peut entraver le bon développement du jeune enfant, dans la mesure notamment où elle limite l'expérience physique et les interactions avec les parents. Pour les moins de 3 ans, toute forme d'écran est ainsi déconseillée, car ces usages portent atteinte à leur développement ; pour les enfants plus âgés, l'accompagnement des parents dans leur rapport aux écrans les protège mais aussi encourage leur esprit de découverte et développe leur esprit critique : **à chaque âge correspondent des programmes et des bonnes pratiques à adopter.**

Pour sensibiliser le public à ces enjeux et donner des conseils d'usage adaptés, l'ARCOM organise chaque année en juillet la campagne « Enfants et écrans », diffusée sur les antennes des médias audiovisuels. Elle met aussi à disposition sur son site des conseils adaptés aux parents dans un guide intitulé *Utiliser les écrans, ça s'apprend*, et collabore au site Jeprotegemonenfant.gouv.fr.

Accompagner son enfant dans une utilisation raisonnée des écrans, c'est aussi le protéger contre le cyberharcèlement et l'exposition à des contenus inappropriés, le sensibiliser au respect des droits d'auteur pour lutter contre le piratage et l'aider à mieux comprendre son environnement informationnel. Parce que les enfants sont les citoyens et citoyennes de demain, l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique est un axe central de notre engagement collectif, qui implique les parents, l'Éducation nationale, les médias audiovisuels et numériques et, bien sûr, leur régulateur.



Roch-Olivier
MAISTRE

PRÉSIDENT
DE L'ARCOM²



² Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique.

Les défis du numérique en famille

En ligne, les enfants ont l'opportunité de découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de développer leur curiosité. Mais l'utilisation du numérique soulève des interrogations que bien des parents partagent. Pour chaque famille, l'enjeu est bel et bien de trouver des solutions pour atteindre le bon équilibre.

Des usages de plus en plus
précoces

6 ans

En moyenne les enfants commencent à utiliser Internet avec un adulte un peu avant 6 ans et l'usage seul débute un peu avant 7 ans¹

10 ans

Âge moyen auquel les enfants reçoivent leur premier smartphone²

46%

Part des enfants pour lesquels l'initiation a eu lieu plus tôt que ce que les parents avaient prévu¹



¹Enfants et numérique : Comment les nouveaux parents, «digital natives», se conduisent face aux premiers pas de leurs enfants en ligne ? Étude réalisée par Harris Interactive en février 2023 pour e-Enfance et Google.

²Parents, enfants et numérique, étude réalisée en 2022 par IPSOS et publiée par l'Unaf et l'OPEN, avec le soutien de Google.

Un besoin d'accompagnement des enfants

1/3

des enfants de
6 à 10 ans utilisent
Internet seuls ou sans
autorisation¹

23%

Les parents ont tendance
à sous-estimer de 23 %
le temps passé par leurs
enfants devant leurs écrans,
sur une semaine moyenne²



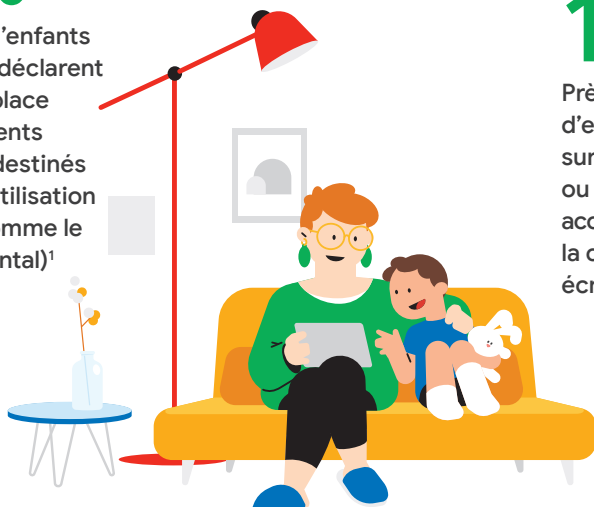
40%

des 7-17 ans déclarent
avoir été confrontés
à des contenus
choquants ou violents²

Des parents de plus en plus impliqués à la recherche de solutions

73%

des parents d'enfants
de 6 à 10 ans déclarent
avoir mis en place
des équipements
ou solutions destinés
à encadrer l'utilisation
d'Internet (comme le
contrôle parental)¹



1/2

Près de 1 parent
d'enfants de 7 à 17 ans
sur 2 ne se sent peu
ou pas suffisamment
accompagné pour réguler
la consommation des
écrans par ses enfants²

Les questions que se posent les parents

Les experts et expertes de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) répondent aux principales questions que leur posent les parents sur le numérique.



**Marion
HAZA-PERY,**
psychologue clinicienne
et présidente de l'OPEN



**Thomas
ROHMER,**
directeur-
fondateur
de l'OPEN

01

Comment gérer les écrans avec mon enfant en bas âge ?

La plupart des effets négatifs des écrans proviennent d'une utilisation inappropriée par les adultes avec leurs enfants, en termes de contenu, de quantité ou d'accompagnement. En présence de jeunes enfants, les parents doivent au maximum éviter les "écrans babysitters". Pour cette raison, la télévision allumée, même si elle n'est pas regardée directement, est à éviter. S'asseoir à côté de son enfant en interagissant avec lui, commenter, montrer du doigt, rire est essentiel. Bien sûr, cette habitude prise est à conserver lorsque l'enfant grandit.

02

Comment gérer les activités de mon enfant sur les écrans ?

Partager des "temps d'écran" entre parents et enfants permet de s'intéresser à ce qui se passe "dans l'écran". Observer les réactions de son enfant, discuter avec lui de ce qu'il a vu, évaluer s'il a apprécié, aide à choisir de futurs contenus qui sont appropriés à son âge, à sa maturité et à sa sensibilité. Les parents doivent se faire confiance et apprendre à gérer les écrans avec leurs enfants comme pour tous les autres domaines d'éducation du quotidien. L'enjeu demeure de diversifier les activités de l'enfant, avec ou sans écran.

03

Comment accompagner mon ado dans son utilisation des écrans ?

L'usage que l'ado a du numérique est forcément en rapport avec son développement, sa construction identitaire, sa manière d'être en lien avec les autres (parents ou amis). En ce sens, il explore les univers numériques (notamment réseaux sociaux et jeux vidéo) et y fait des expériences. Il est fondamental de comprendre avec son adolescent ce qu'il fait et crée. Favorisent-ils le lien social ou l'isolent-ils ? Décrypter l'usage est une nécessité pour imaginer un cadre protecteur tout en favorisant son autonomisation.



L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) est la première association française 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique.

04

Comment réagir si mon enfant a été exposé à un contenu choquant ?

En dépit des solutions techniques, cette situation concernera tôt ou tard chaque enfant. On peut donc le préparer lorsqu'il est en bas âge en lui expliquant avec des mots simples ce qu'il pourrait voir, comme pour tous les risques du quotidien (dans la rue, dans la maison, etc.). En cas d'exposition, il est essentiel d'écouter ce qu'il peut en dire. En tant que parent, ouvrir cet espace de discussion pourra aider à identifier d'autres contenus qui auront choqué l'enfant, en dehors de nos représentations d'adultes.

05

Comment recréer une dynamique familiale autour des écrans ?

Les activités numériques sont des activités parmi d'autres, ni exceptionnelles, ni minimales, ni extraordinaires, ni dangereuses. Elles peuvent être partagées en famille, comme le sont les jeux de société, les sorties, les repas, etc. Jouer aux jeux vidéo, regarder des vidéos, créer en utilisant les outils numériques sont des moyens de resserrer les liens familiaux et de forger des souvenirs. La relation familiale autour des écrans ne doit donc pas se borner à l'interdiction mais plutôt tendre vers un partage.



Bruno STUDER,
Député du Bas-Rhin

Contrôle parental : un outil simple pour protéger les enfants

Bruno Studer est à l'origine de la loi sur le contrôle parental, entrée en vigueur en 2022. Les fabricants doivent désormais installer par défaut un dispositif de contrôle parental gratuit sur tous les smartphones et tablettes.

Pourquoi avoir encouragé le recours au contrôle parental ?

Tous les parents n'ont pas conscience des risques de dépendance aux écrans et d'exposition accidentelle à des contenus pornographiques, violents ou haineux. Le contrôle parental constitue un outil simple pour encadrer leurs premiers pas sur Internet et les réseaux sociaux.

En quoi cette mesure est-elle bénéfique pour les parents ?

La préinstallation du contrôle parental amènera les parents à se poser la question « mon enfant en a-t-il besoin ? ». À l'usage, le contrôle parental rassure les parents, qui savent que leurs enfants n'ont pas facilement accès à tout et n'importe quoi. Mais attention, le contrôle parental, ce n'est pas du filage ! Son utilisation doit se faire dans le respect de l'intimité de l'enfant et de son droit à la vie privée.

Comment le contrôle parental s'inscrit-il dans l'éducation numérique des enfants ?

Il doit s'adapter à mesure que l'enfant grandit. Les demandes des jeunes précèdent bien souvent cette évolution : le contrôle parental se mue alors en un outil de dialogue familial. Loin de déresponsabiliser les parents, c'est le point de départ d'une éducation des enfants au numérique.

Accompagner et favoriser un usage raisonné du numérique

Pour Olivier Gérard, de l'Union nationale des associations familiales (Unaf), l'important est d'accompagner son enfant pour qu'il puisse utiliser au mieux son temps d'écran.



Olivier GÉRARD,
Coordinateur du pôle
Médias et usages
numériques de l'Unaf

Comment accompagner au mieux son enfant ?

Il est certain que l'activité numérique doit être encadrée : le dialogue avec son enfant est fondamental. L'autonomie ne doit pas intervenir trop vite. La clé est alors de savoir comment l'enfant s'en sert. Les parents doivent s'intéresser à ce que les enfants font avec leurs écrans et peuvent les aiguiller, leur poser des questions telles que « *Comment ça s'est passé ? Qu'en as-tu retenu ?* ». De ce point de vue, le smartphone rend cet accompagnement plus délicat parce que c'est un équipement mobile que l'enfant peut utiliser partout et qu'il favorise un usage solitaire et moins partagé en famille.

Comment adapter l'utilisation des écrans par les enfants ?

Si les parents ont conscience de l'enjeu et sont à la recherche de solutions, il existe un élément préoccupant : leur méconnaissance des pratiques numériques de leurs enfants, comme l'a montré notre étude Parents, enfants



Le dialogue avec son enfant est fondamental. Les parents doivent s'intéresser à ce que les enfants font avec leurs écrans. ”



et numérique¹. Comment, dès lors, accompagner son enfant, poser les bonnes règles ? Évidemment, certaines sont immuables, des sortes de piliers comme éviter l'exposition aux écrans durant toute l'heure qui précède le coucher, ou encore durant les repas. Cependant, nous prenons garde à ne pas dispenser de conseils trop normatifs qui culpabiliseraient les parents. Il est aussi important, en tant que parent, de donner l'exemple en matière de bonnes pratiques. Car ce que l'on montre est aussi important que ce que l'on dit.

Est-ce que tous les types d'utilisation sont équivalents ?

Les parents sont très portés sur la surveillance, notamment du temps, et négligent parfois les aspects positifs comme la dimension potentiellement pédagogique des écrans. On ne peut pas décorrélérer la question du temps de celle de la nature de son utilisation. Or, l'écran peut être un excellent complément éducatif. Nous conseillons, par ailleurs, de ne pas avoir d'a priori sur les vertus éducatives d'un contenu : parfois, un dessin animé en apparence anodin ou un jeu vidéo peuvent aussi avoir une portée éducative, particulièrement lorsqu'il est discuté ou partagé.

¹ Parents, enfants et numérique, étude réalisée en 2022 par IPSOS et publiée par l'Unaf et l'OPEN, avec le soutien de Google.



L'Unaf est une institution reconnue d'intérêt général représentant les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.



Virginie
SASSOON,
Directrice adjointe
du CLEMI

L'éducation au numérique passe aussi par l'école

« À l'heure où les pratiques pédagogiques intègrent de plus en plus le numérique, les enseignants jouent un rôle majeur dans l'éducation aux médias et à l'information des enfants. L'école doit relever le défi de l'éducation à la citoyenneté numérique. Cela implique de développer le sens critique des plus jeunes face aux contenus en ligne, de leur apprendre à analyser l'information et à faire un usage raisonné des réseaux sociaux.

Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), service du Réseau Canopé, est au cœur de ces enjeux. Ces thématiques sont traitées au sein des établissements scolaires grâce aux enseignants, à notre réseau de coordinateurs et coordinatrices académiques et à nos partenaires institutionnels, associatifs et médiatiques. Nous agissons pour favoriser la co-éducation – la coopération entre l'école et les familles – et faire en sorte que notre usage du numérique soit une opportunité pour la création, le partage de connaissances, le lien intergénérationnel et la citoyenneté, et non un facteur d'isolement, de dépendance, de désinformation et de cyberharcèlement. »



Le CLEMI est chargé de l'éducation aux médias et à l'information dans l'ensemble du système éducatif français.

Comment lutter contre le cyberharcèlement



Justine ATLAN,
Directrice générale
d'e-Enfance/3018

En France, 20 % des 6-18 ans ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement¹. L'association e-Enfance/3018 (reconnue d'utilité publique), partenaire du ministère de l'Éducation nationale dans la lutte contre le harcèlement depuis 2011, œuvre au quotidien pour y remédier.

Quelles sont les différentes formes de cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement est tout ce qui consiste à utiliser les outils du numérique pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne, de façon répétée. Cela peut prendre des formes variées : moqueries, insultes ou menaces en commentaires ou en messages privés, création de faux comptes sur les réseaux, photos ou vidéos trafiquées, partage d'images intimes sans consentement, création d'un groupe de discussion pour se moquer, etc.

Que dit la loi ?

Depuis 2014, la loi indique que le cyberharcèlement est une circonstance aggravante du harcèlement moral. C'est un délit, punissable de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende si la victime a plus de 15 ans et trois ans et 45 000 euros d'amende si elle est plus jeune.

Comment reconnaître le cyberharcèlement ?

Un enfant victime va souvent essayer de le cacher. En tant que parent, il est important d'être attentif aux signes. Il peut avoir moins de goût pour les choses qu'il appréciait auparavant et essayer d'éviter d'aller à l'école. Il peut y avoir une perte d'appétit ou ses résultats scolaires peuvent en pâtir. Il passe beaucoup de temps sur son smartphone mais ça semble provoquer du stress chez lui...

Comment agir si votre enfant est victime ?

L'enfant aura tendance à culpabiliser, les parents doivent lui expliquer qu'il n'est nullement responsable. Effectuer des captures pour garder des traces de tout et faire un signalement sur toutes les plateformes est nécessaire. Ensuite, il faut bloquer les gens malveillants et aider l'enfant. Le bon réflexe est de contacter le 3018, qui guide concrètement dans toutes les démarches.

Comment se protéger contre le cyberharcèlement ?

La meilleure prévention, c'est l'éducation et l'information. Dans l'immédiat, les parents peuvent déjà s'assurer que l'enfant a indiqué son âge véritable, car les plateformes ont des fonctionnalités qui s'y adaptent. C'est une première protection.

¹ Étude réalisée en ligne par Audirep pour Caisse d'Épargne entre le 18 mai et le 3 juin 2022, auprès d'un échantillon de 1 209 jeunes âgés de 18 à 25 ans.



L'association e-Enfance/3018 agit depuis 18 ans dans la protection de l'enfance sur Internet.

Comment limiter les risques de cybermalveillance



Tout comme les adultes, les enfants doivent être vigilants en ligne : piratage, virus, escroqueries, exposition à de fausses informations... Cybermalveillance.gouv.fr vous livre ses conseils pour les aider à se protéger dans leur navigation.

Jérôme NOTIN,
Directeur général de
[Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

01

Protéger l'accès à ses comptes

Pour limiter les risques de piratage, apprenez à vos enfants à utiliser des mots de passe robustes et différents sur tous leurs comptes et à ne jamais les partager avec leurs camarades.

02

Préserver ses données personnelles

Expliquez à vos enfants que sur Internet, moins ils donnent d'informations sur eux, moins ils risquent de les voir utilisées à leur insu.



03

Distinguer le vrai du faux

Sur Internet, tout n'est pas vérité et tout le monde n'est pas non plus toujours la personne qu'il prétend être. Un message reçu ou une information consultée méritent toujours d'être vérifiés.

04

Maîtriser ses propos

Lorsque l'on poste un message sur les forums ou les réseaux sociaux, il est important d'avoir conscience du fait qu'il peut mettre des gens en colère ou les blesser, et que cela peut avoir des conséquences.

05

Savoir que l'on n'est pas seul

Un contenu choquant, des insultes, des menaces ou du harcèlement, un doute sur une information ou un message ? Expliquez à vos enfants qu'ils peuvent vous en parler pour que vous puissiez les aider.

 Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national de sensibilisation, de prévention et d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance pour les particuliers, entreprises et collectivités territoriales.

Boîte à outils

“ Je voudrais sensibiliser mon enfant de manière ludique ”



LES INCOLLABLES®, ÉDITION SPÉCIALE “LES SUPER-HÉROS DU NET”

Pour les plus jeunes. Ce quiz d'e-Enfance et Cybermalveillance.gouv.fr, développé avec le soutien de Google.org, suit les traces de Netboy et Webgirl, à travers des thèmes tels que la protection des données personnelles, le respect de la vie privée ou l'exposition aux images inadaptées.



RÉSOTUTO

Pour les ados. Dans cette série sur les bons usages d'Internet et des réseaux sociaux, 20 tutos originaux plein d'humour sur autant de situations du quotidien. Disponible en accès libre sur la plateforme Lumni.fr puis sur le site Onsexprime.fr de Santé publique France.



LA FAMILLE TOUT-ÉCRAN

Pour tous. Dans cette série proposée par la CNAF et le CLEMI, on partage le quotidien hyperconnecté d'une famille avec trois enfants de 4, 8 et 16 ans. À chaque épisode sa problématique : réseaux sociaux, surexposition aux écrans, désinformation... Cet univers se décline également dans un guide illustré et une bande-dessinée éducative.

“ Je voudrais plus de conseils ”



MON ENFANT ET LES ÉCRANS

Conseils de personnes expertes, FAQ, enquêtes, événements, questions d'actualité : ce site de l'Unaf vous aide à trouver un équilibre familial autour des écrans.



JEPROTEGEMONENFANT.GOUV.FR

Élaborée dans le cadre d'un partenariat national visant à fédérer les acteurs publics et privés, cette plateforme d'information et d'accompagnement de la parentalité numérique propose des outils, des conseils et des ressources pratiques.

LES PETITES CAUSERIES NUMÉRIQUES



Les deux saisons de ce podcast de l'OPEN abordent avec diverses personnes invitées la place du numérique en famille autour de thématiques variées : temps d'écran, impact du jeu vidéo, cyberharcèlement...

“ Je voudrais renforcer la sécurité en ligne de ma famille ”



CYBER GUIDE FAMILLE

Mots de passe, sauvegardes, mises à jour, piratage de compte : ce contenu pédagogique proposé par Cybermalveillance.gouv.fr aborde les thèmes majeurs liés à la cybersécurité.

“ Mon enfant est victime de cyberharcèlement, vers qui me tourner ? ”



3018

Le 3018 est le numéro national contre les violences numériques. Les enfants, ados et parents peuvent appeler cette hot-line disponible 7 jours sur 7 jusqu'à 23 h pour être accompagnés dans toutes leurs démarches : celles à effectuer sur Internet, mais aussi le relais avec l'établissement scolaire, déposer une plainte si nécessaire...

Boîte à outils

“ J’ai besoin de mettre en place les bons outils pour accompagner mon enfant ”



FAMILY LINK

C’EST QUOI ?

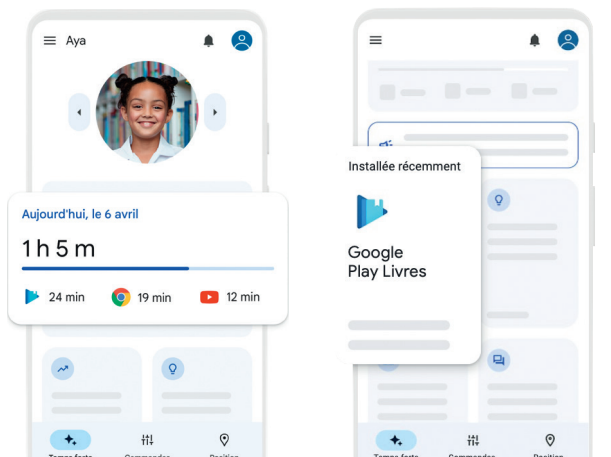
Une application de contrôle parental sur smartphone/tablette/Chromebook qui aide à comprendre ce que fait son enfant, à gérer les paramètres de confidentialité et bien plus encore.

POUR QUI ?

Les enfants de moins de 15 ans.

POUR QUOI FAIRE ?

- Définir certaines règles de base, telles que des limites de temps d’écran pour chaque application ainsi que l’heure du coucher.
- Orienter l’enfant vers du contenu adapté à son âge, en bloquant ou en approuvant certaines applications.



- Afficher et gérer les autorisations pour les sites Internet, ainsi que les applications téléchargées sur son appareil.
- Aider l’enfant à modifier ou à réinitialiser ses mots de passe s’il les oublie, modifier ses informations personnelles ou même supprimer son compte si nécessaire.
- Consulter le journal d’activité de l’enfant pour mieux comprendre ses usages et échanger avec lui.

OÙ LE TROUVER ?

Plus d’informations sur g.co/familylink



YOUTUBE KIDS

C'EST QUOI ?

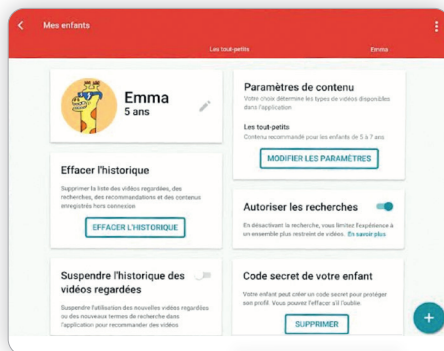
Une plateforme adaptée aux enfants où ils découvrent des contenus par eux-mêmes, et qui aide leurs parents et les autres adultes concernés par leur éducation à les accompagner dans l'exploration de nouveaux centres d'intérêt.

POUR QUI ?

Les enfants de moins de 12 ans, avec des contenus adaptés à chaque tranche d'âge.

POUR QUOI FAIRE ?

- Créer des profils individuels aussi uniques que vos enfants.
- Sélectionner des catégories de contenu en fonction de l'âge de l'enfant.



- Découvrir les collections complètes de nos partenaires de confiance, regroupées par sujet, comme la science ou la musique.
- Rester au courant des vidéos que l'enfant regarde et limiter le temps d'utilisation de l'application.
- Choisir si besoin spécifiquement les vidéos, chaînes et collections accessibles ou bloquer le contenu qui ne convient pas.

OÙ LE TROUVER ?

Plus d'informations sur [Youtubekids.com](https://www.Youtubekids.com)

RETROUVEZ TOUS NOS CONSEILS ET NOS OUTILS
SUR LE SITE **FAMILIES.GOOGLE**



Ceci est une communication de Google France

Conception et réalisation : Edelman France

Illustrations : Pat Grivet

Crédits iconographiques : CLEMI, Philippe Denis, Pierre Morel, OPEN, Tristan Paviot, Secrétariat d'État chargé de l'Enfance, Bruno Studer, Unaf, Christian Voulgaropoulos, DR.

Ne pas jeter sur la voie publique





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Face aux **écrans**,
êtes-vous
aussi **vigilant** ?

Pour plonger dans les écrans et surfer sur internet,
votre enfant a besoin de vous.

jeprotegemonenfant.gouv.fr